



Nouvelles d'Espagne et du Portugal

Energie et environnement

Trimestriel : Juillet 2019

ENERGIE

L'OPA CHINOISE DE CTG SUR EDP A ECHOUÉ

Les actionnaires du groupe d'électricité EDP (*Energias de Portugal*) ont définitivement mis fin à la tentative du groupe public chinois CTG (*China Three Gorges*) de prendre le contrôle de l'entreprise en bloquant l'opération lancée en mai 2018 et estimée à 9 Md€. Les actionnaires se sont en effet opposés à la modification du régime de droit de vote demandée par CTG (le régime actuel empêche un actionnaire de disposer de plus de 25 % des droits de vote). Le PDG d'EDP, Antonio Mexia, a déclaré que cet échec ne remettait pas en cause le partenariat avec CTG, ce dernier soulignant également sa volonté de rester un actionnaire stratégique d'EDP. La constitution d'une *joint-venture* au Brésil entre les filiales locales d'EDP et de CTG a été évoquée par certaines sources puis démentie et les informations qualifiées de « spéculatives » par le PDG d'EDP.

LES CANARIES DEVRAIENT ACCUEILLIR LE PREMIER PARC EOLIEN OFFSHORE D'ESPAGNE

Le gouvernement des îles Canaries a annoncé la construction du premier parc éolien flottant de cet archipel d'Espagne (d'une puissance installée de 200MW, coût estimé de 860 M€) par la compagnie pétrolière norvégienne EQUINOR. La décision de cette société, qui a été autorisée à s'établir dans la zone spéciale des îles Canaries (ZEC), est le résultat des négociations menées par le gouvernement des îles Canaries pour faire de l'archipel un lieu de référence pour le développement de l'énergie éolienne *offshore* en Espagne. L'Etat central doit encore se prononcer sur la viabilité technique et environnementale de ce projet.

ENERGIAS DE PORTUGAL ET ENGIE FUSIONNENT LEURS ACTIVITES DANS LE SECTEUR DE L'EOLIEN MARIN

Le 21 mai, les PDG d'EDP et d'Engie ont annoncé la création d'une *joint-venture* destinée à développer des projets d'éoliennes en mer, fixes et flottantes, dans des zones géographiques nouvelles (parmi lesquelles devraient figurer le Japon, la Corée du sud, mais aussi l'Inde, les Pays-Bas et l'Irlande). La nouvelle entité constituera l'instrument exclusif d'investissement d'EDP, *via* sa filiale EDPR, et d'Engie, dans ce secteur. Cette nouvelle entreprise, dont le nom sera probablement révélé d'ici à la fin de l'année, devrait avoir son siège à Madrid. L'investissement prévu des deux entreprises pourrait s'élever à 51 Md€ pour atteindre une puissance de 17 GW en 2030; à l'horizon 2025, les deux entreprises souhaitent déjà avoir entre 5 et 7 GW de puissance installée en opération, ou en cours de construction, pour un investissement compris entre 15 et 21 Md€ (et entre 5 et 10 GW en phase de développement avancé).

La *joint-venture* disposerait déjà d'un potentiel de 5,5 GW (dont 1,5 GW en construction et 4 GW en cours de développement) dans les pays suivants : Portugal, Etats-Unis, Belgique, France et Pologne, ce qui en ferait déjà l'un des 5 premiers acteurs mondiaux dans le domaine. Les développements des projets devraient être portés à hauteur de 50 % par la *joint-venture* (par le biais de prêts bancaires pour 70 % des montants), les autres 50 % devant provenir d'autres partenaires au cas par cas. L'agence de notation *Moody's* a jugé le partenariat positif, considérant qu'il offrirait aux deux entreprises une meilleure envergure pour se développer sur le marché de l'éolien marin.



LE GOUVERNEMENT SANCHEZ DESSERRE L'ETAU DE L'AUTOPRODUCTION D'ELECTRICITE

Le gouvernement de Pedro Sanchez a fait adopter le 5 avril dernier un décret en faveur de l'autoproduction-consommation d'électricité abrogeant une taxe existante depuis 2015 pour le reversement de l'électricité dans le réseau, simplifiant les démarches pour les installations inférieures à 15 kW ou celles de 100 kW, et autorisant l'autoconsommation collective, permettant par exemple le rachat d'énergie photovoltaïque produite en trop par une installation voisine. Selon plusieurs spécialistes, les installations de 20m² de surface avec une puissance de 3 kW seraient amorties en 8 ans (contre 15-18 sous la législation précédente) et permettraient à leurs utilisateurs des économies de 10 à 15 %¹ sur leur consommation énergétique.

LE GOUVERNEMENT PORTUGAIS LANCE UN VASTE APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION DE CENTRALES SOLAIRES

Le gouvernement [a lancé un appel d'offres record](#) pour la construction de centrales solaires qui représenterait un investissement total d'environ 1,1Md€ selon le Secrétaire d'Etat à l'énergie João Galamba, pour une capacité totale de 1,4 GW. L'offre est répartie sur 4 lots régionaux : dans le Centre (jusqu'à 795 MW de capacité installée), dans la région de Lisbonne et de la vallée du Tage (340 MW) suivi de l'Alentejo (185 MW) et de l'Algarve (30 MW) et les enchères se basent sur une configuration inédite qui vise à réduire au maximum le prix pour le consommateur final. Elles s'appuient sur un système innovant qui consiste à comparer des offres qui prévoient de vendre l'électricité au prix du marché et celles qui reposeront sur des tarifs d'achat garantis, de sorte que l'offre la plus performante soit sélectionnée parmi les deux systèmes de rémunération. La première phase s'est achevée début juillet et a été considérée comme un succès par le gouvernement avec 64 candidats qualifiés pour une demande 9 fois supérieure à l'offre. D'après le Ministre de l'Environnement, le processus devrait être clôturé le 10 août prochain.

IBERDROLA REORIENTE SES INVESTISSEMENTS SUR LE CONTINENT AMERICAIN

Après avoir vendu en octobre 2018 la totalité de sa participation dans sa filiale *Scottish Power Generation* à la compagnie d'électricité britannique DRAX, pour 801 M€, l'énergéticien espagnol a annoncé le 22 mai dernier, lors de l'inauguration de la centrale hydroélectrique de Baixo Iguazú, (d'une puissance installée de 350MW) vouloir investir 10,5 Md€ aux Etats Unis (la moitié du budget consacré à des projets ENR) et 6,5 Md€ au Brésil par le biais de sa filiale Neoenergia à l'horizon 2022.

EDP SE PREPARE A CONSTRUIRE UNE CENTRALE SOLAIRE FLOTTANTE SUR LE BARRAGE D'ALQUEVA

A la suite du succès d'un projet pilote de petite échelle sur le barrage d'Alto Rabagão, EDP s'apprête à construire une centrale solaire flottante sur le barrage d'Alqueva dans l'Alentejo, coût estimé : 3,5 M€. Dotée de 10.750 panneaux photovoltaïques, cette centrale produira annuellement 6 GWh, soit suffisamment pour alimenter le quart de la population des municipalités voisines de Portel et Moura. Associé à un système de batterie, ce projet deviendra le premier à combiner des énergies renouvelables avec un système de stockage au Portugal. EDP prévoit que cette nouvelle centrale sera opérationnelle en 2020, le projet étant actuellement au stade d'attribution de licence. L'évaluation des impacts environnementaux a par ailleurs été soumise à une consultation publique la semaine dernière. Le gouvernement y voit une solution prometteuse pour atteindre ses objectifs de développement des énergies renouvelables : le Ministre de l'Environnement et de la transition énergétique, João Pedro Matos Fernandes, a fixé pour objectif qu'au moins 20 % des 50 plus grands barrages du pays soient dotés de ce type d'installation à l'horizon 2030.

LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL REINTRODUIT L'IMPOT SUR LA PRODUCTION D'ELECTRICITE

Alors que l'Espagne avait décidé, suite à l'augmentation substantielle du prix de l'électricité enregistré l'été dernier (le prix de gros avait atteint 75,93 €/MWh en août 2018, soit une augmentation de 37% en glissement annuel), de supprimer l'impôt de 7% sur la production électrique (supposant pour l'Etat un manque à gagner d'1Md€/an) instauré en 2012. Le gouvernement a décidé de réintroduire cette taxe le 1^{er} avril dernier estimant que ce moratoire avait contribué à contenir l'augmentation de ce tarif, mais que sa réintroduction était nécessaire pour financer les coûts du système électrique.

LE CONFLIT ENTRE L'EXECUTIF PORTUGAIS ET EDP AUTOUR DU BARRAGE DE FRIDÃO S'INTENSIFIE

Le contentieux qui oppose le gouvernement portugais et EDP concernant la construction du barrage de Fridão, dans le Nord du pays, s'est intensifié récemment à la suite de l'annulation du projet par le gouvernement en avril. Le Ministre de l'Environnement et de la transition énergétique, João Pedro Matos, avait alors annoncé au Parlement que le barrage de Fridão ne serait finalement pas construit, ce qui pourrait impliquer le remboursement d'une contrepartie financière de 218 M€ versée par EDP en 2009 après la signature d'un contrat de mise en œuvre (*contrato de implementação*) assorti

¹ <https://elperiodicodelaenergia.com/la-amortizacion-de-la-instalacion-de-sistemas-para-autoconsumo-se-reducira-a-unos-10-anos-segun-ocu/>



d'éventuelles compensations. Le gouvernement a cependant estimé qu'il n'y avait pas de raison apparente de procéder au remboursement de la somme car, d'après une correspondance entre le gouvernement et EDP, l'entreprise s'était désintéressée du projet du fait de risques importants (contestations des riverains, exigences environnementales contraignantes). Cette information a été démentie le 5 juin par le PDG d'EDP, Antonio Mexia. Au cours d'une audition parlementaire, il a affirmé que l'entreprise était prête à signer le contrat de concession du barrage et disposé à le construire. Le différend devrait être tranché prochainement par un arbitrage. Le projet du barrage de Fridão avait été initié il y a 10 ans dans le cadre du Plan National des Barrages mais a depuis fait l'objet de contestations importantes, notamment de la part des écologistes.

LE RÉGULATEUR ESPAGNOL PROPOSE DE REDUIRE LA REMUNERATION DES GESTIONNAIRES D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

Le régulateur espagnol (CNMC) a publié le 5 juillet dernier sept projets de circulaires visant à revoir, pour la période 2020-2025, la rémunération des gestionnaires des réseaux électriques et gaziers. En effet, le régulateur a introduit une mise à jour du scénario macroéconomique sur lequel reposait le calcul de cette rétribution ainsi qu'une modification du critère de rentabilité appliqué à celle-ci : le critère désormais retenu est celui du coût moyen du capital et non plus celui de la rentabilité de la dette publique. Ainsi, le régulateur propose une réduction de la rémunération de la distribution d'électricité de -7 %, le transport d'électricité enregistrera une diminution de -8,2 %, la distribution de gaz -17,8 % et le transport et gazéification du gaz -21,8 %.

ENVIRONNEMENT

LES MOUVEMENTS D'OPPOSITION CONTRE LES PROJETS MINIERS SE MULTIPLIENT AU PORTUGAL

Les mouvements civiques d'opposition aux projets de prospection et d'exploitation miniers se sont multipliés ces derniers mois. Souvent soutenus par les autorités locales, ils ont accru la pression sur le gouvernement et les entreprises et ont notamment poussé l'entreprise australienne *Fortescue* à retirer une demande de prospection dans une aire protégée du district de Viana do Castelo. Les oppositions se cristallisent plus particulièrement autour des projets de mines à ciel ouvert, à Boticas et Montalegre, dans la région de Barroso (Nord du pays) classée au Patrimoine Agricole Mondial par l'UNESCO, qui a été sollicitée par l'association écologiste Quercus.

En réaction, le Ministre de l'Environnement, João Pedro Matos Fernandes, a assuré que la prospection et l'exploitation de lithium seraient réalisées avec « toute la rigueur environnementale nécessaire ». Cette déclaration fait suite à une série de contestations ces derniers mois concernant

notamment les 22 demandes de prospection déposées par l'entreprise *Fortescue* en avril. Le 6 juin par exemple, la municipalité de Vieira do Minho, dans la région de Braga, s'est officiellement opposée à la prospection de lithium sur son territoire. Plus récemment, Quercus a publié une étude qui illustre selon elle la « course au lithium » en cours et montre que près de 20 % du territoire portugais est concerné par des demandes de prospection minière (surtout lithium et or). Pour rappel, ces tensions interviennent dans un contexte particulier puisque le gouvernement s'apprête à lancer 8 appels d'offres pour l'exploitation de lithium d'ici à la fin de l'année. Le projet de mine à ciel ouvert de l'entreprise Savannah sera particulièrement suivi puisque l'entreprise est la première à déposer son étude d'impact environnemental auprès des autorités et qu'elle cherche également à développer une usine de traitement du minerai de lithium, conformément à la volonté du gouvernement de positionner le Portugal au centre de la chaîne de valeur.

L'ESPAGNE DEMANDE A LA COMMISSION L'INSTAURATION D'UNE TAXE SUR LES IMPORTATIONS D'ÉLECTRICITÉ HORS UE

Les ministres espagnoles de Transition Écologique, Teresa Ribera et de l'Industrie, Maria José Montero ont adressé le 20 mai dernier une lettre aux Commissaires Moscovici (chargé des affaires économiques et financières) et Arias-Cañete (chargé de l'action pour le climat et l'énergie) au sujet de l'augmentation des importations électriques provenant du Maroc enregistrées depuis la mise en service de la nouvelle centrale thermique à charbon de Safi (1 400 MW) fin 2018. Dans cette missive, l'Espagne réclame à Bruxelles l'adoption d'une taxe communautaire commune, pour freiner les entrées de ces importations électriques « non soumises aux standards environnementaux appliqués aux centrales de ce genre dans l'UE ». Selon l'Espagne, « si l'Europe finit par importer des biens produits avec des standards environnementaux peu rigoureux, les émissions que nous évitons seront compensées voire surpassées, par celles générées par des pays où sont fabriqués ces biens ».

LE GOUVERNEMENT PORTUGAIS ANNONCE DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS POUR AMÉLIORER LE SYSTÈME D'IRRIGATION DU PAYS

Le gouvernement a annoncé le lancement de deux appels d'offres pour la seconde phase du Programme national d'irrigation (*PNRegadios*) : un premier doté de 93 M€ pour financer des projets dans l'Alentejo et un second doté de 60 M€ destiné à des projets en Algarve, dans le sud-ouest de l'Alentejo, sur la côte nord et centrale et dans la région nord et centre du pays. Financé par l'Etat au moyen de prêts négociés avec la Banque européenne d'investissement et la Banque de développement du Conseil de l'Europe, le programme *PNRegadios* vise à atténuer les effets du changement climatique sur l'agriculture, en dotant le pays de plus de réserves d'eau et de systèmes d'utilisation plus



performants. Le programme a également pour objectif d'accroître la productivité et la compétitivité de l'agriculture nationale. La première phase du programme devrait être achevée d'ici 2023, avec la création de 100 000 nouveaux hectares de sols irrigués, correspondant à un investissement public de 560 M€ et à la création de 10 000 emplois.

L'UNESCO LABELLISE TROIS NOUVELLES RESERVES DE LA BIOSPHERE EN ESPAGNE

Trois nouvelles réserves de la biosphère (aires protégées reconnues par l'UNESCO comme des modèles conciliant la conservation de la biodiversité et le développement durable), une dans la région de Castille-la-manche, une dans la région d'Estrémadure et une dans la région de Valence, ont été ainsi officiellement qualifiées lors de la session annuelle qui s'est tenu le 19 juin dernier à Paris par le Conseil international de coordination (CIC) du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO. Avec ces labellisations, l'Espagne renforce sa place au classement mondial des réserves de la biosphère de l'UNESCO (avec un total de 49 suivi des Etats-Unis (47), la Russie (41) et la Chine (33).

LE PORTUGAL A CONNU LA PLUS FORTE REDUCTION D'EMISSIONS DE CO₂ DE L'UNION EUROPEENNE EN 2018

D'après les données d'Eurostat, le Portugal a enregistré, entre 2017 et 2018, la plus forte réduction d'émissions de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'Union européenne : le pays a réduit ses émissions de 9 %, alors que la moyenne européenne était de 2,6 %. Le communiqué d'Eurostat souligne toutefois que des distorsions existent du fait des importations d'énergie, étant donné que les émissions sont calculées en fonction du lieu de production d'énergie et non de la consommation finale.

LES EMISSIONS DE CO₂ EN ESPAGNE EGALEMENT EN BAISSSE EN 2018

Le ministère espagnol de la Transition écologique (MITECO) a publié le 10 juin dernier l'inventaire des gaz à effet de serre (GES) correspondant à l'année 2018. Ces données préliminaires - qui sont transmises chaque année à la

Commission européenne révèlent des émissions brutes estimées à 332,8 millions de tonnes d'équivalent CO₂, soit une diminution annuelle de -2,2 % (grâce notamment à l'augmentation de la production hydraulique, +84% par rapport à 2017 et à la production éolienne, +3,5%). Les principaux secteurs émetteurs sont : le transport (25%) des émissions totales de GES ES, l'agriculture (18%), le secteur résidentiel (9%), la production des déchets (4%) et le raffinage (3,5%).

LISBONNE EST LA 6^{EME} VILLE D'EUROPE LA PLUS POLLUEE PAR LES NAVIRES DE CROISIERE

D'après une étude de la Fédération européenne des transports et de l'environnement, les émissions d'oxyde de soufre des navires de croisière au large des côtes portugaises ont été 86 fois supérieures à celles de la totalité des voitures en circulation au Portugal (5 100 t contre 59 t) et représentent 10 % des émissions totales du pays. En 2017, Lisbonne a été la 1^{ère} ville européenne en termes de trafic de navires de croisière avec 115 bateaux, devant Barcelone et Palma de Majorque. Ces navires ont un impact environnemental significatif puisqu'ils émettent 3,5 fois plus d'oxyde de soufre que tout le parc automobile de Lisbonne. De même, concernant les émissions d'oxyde d'azote – responsables notamment de certaines particules fines et de la pollution à l'ozone – les bâtiments de croisière émettent l'équivalent d'1/5^{ème} des automobiles en circulation au Portugal.

L'association de défense de l'environnement *Zero*, note que le niveau d'émissions, au-delà du volume du trafic, s'explique aussi par la souplesse des normes environnementales qui permet l'utilisation de carburants particulièrement polluants. L'étude de la fédération recommande d'ailleurs que soient étendues les Aires de Contrôle des Emissions (ECAs) – en vigueur en Mer du Nord, dans la Manche et dans la mer Baltique – au reste des mers européennes. L'association *Zero*, appelle également à légiférer pour atteindre l'objectif de « zéro émission navale » en passant notamment par l'électrification des flottes.

Responsable de la publication : Shanti BOBIN

Ambassade de France en Espagne

Service Économique Régional

C/ Marqués de la Ensenada, 10

28004 Madrid

Rédigé par : Louis DIEVAL, Stanislas

GODEFROY, Yasser ABDOLHOUSSEN et

Alvaro ESPINO

Internet :

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/ES>

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/PT>

Suivez-nous sur Twitter : @FR_Eco_Iberica 



Copyright :

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Madrid

Clause de non-responsabilité :

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.